

# DA DOM'

Formations



# 2023 PROGRAMME FORMATION

**Public visé :** Tous public

**Pré-requis :** Parlais français,  
être à l'aise avec le contact humain

**Durée :** 5 jours soit 35h

**Formation :** Inter-entreprise

**Tarif :** 210€/j soit 1050€ HT

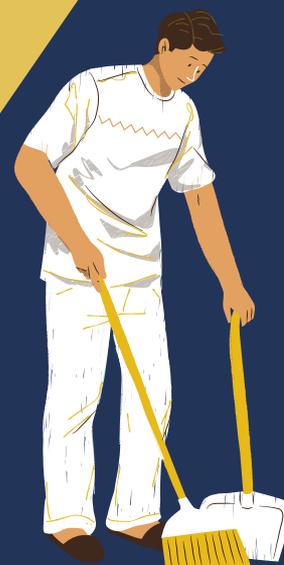
**Dates :** à définir

**Tarif :** 210€/j soit 1050€ HT

**Effectif :** 1 à 5 personnes

**Délais d'accès :** 1 mois

**Horaires :** 8h30-12h30 et  
13h30- 16h30



**Lieu de formation :** 2 avenue Jean Monnet 26000 Valence

**Formateur :** Aide-soignante depuis plus de 10 ans. Devenue formatrice pour transmettre son savoir et faire perdurer ce métier d'avenir.

**Objectifs opérationnels :** Communiquer, protéger, écouter, ...

**Objectifs pédagogiques :** Savoir communiquer, connaître la nutrition, avoir une bonne connaissance des différents types d'activités physiques régulières, connaître les différents type de vieillissement, protéger l'autonomie des personnes.

## Programme de la formation

### Jour 1

► **9h 00 – 12 h 30 : module P1 - Pratiques professionnelles**

**Identifier les représentations et les définitions de l'autonomie des personnes âgées**

- > Se présenter et recueillir les attentes des participants
- > Lister les représentations de la santé des personnes âgées
- > Construire une définition de l'autonomie des personnes âgées
- > Présenter la formation Protection de l'autonomie des personnes âgées

► **14 h 00 – 17 h 15 : module S1 - Santé et autonomie**

**Connaître les différents types de vieillissement et les facteurs protecteurs de l'autonomie**

- > Identifier les variables de la grille de mesure du degré d'autonomie (Aggir)
- > Connaître les évolutions de santé en fonction de l'âge et des trajectoires de vie
- > Observer globalement les éléments favorables et défavorables à l'autonomie des personnes âgées

### Jour 2

► **9h 00 – 12 h 30 : module M1 - Mobilité et activités physiques**

**Connaître les recommandations d'activité physique pour encourager la mobilité**

- > Pratiquer la marche et identifier les différentes activités pour bouger au quotidien
- > Connaître les pratiques de mobilité des personnes âgées et leurs activités spontanées
- > Se positionner en binôme aidant-aidé pour être un complément dans les activités de mobilité
- > Observer le potentiel de mobilité chez les personnes âgées dans leur environnement

► **14 h 00 – 17 h 15 : module A1 - Alimentation et rythmes alimentaires**

**Connaître les repères nutritionnels et réaliser des menus en fonction de l'existant**

- > Connaître les repères alimentaires pour les personnes âgées
- > Valoriser les boissons
- > Savoir mettre en œuvre un repas de midi en fonction de l'existant au domicile de la personne âgée
- > Observer le potentiel d'autonomie en alimentation des personnes âgées dans leur environnement

### Jour 3

► **9h 00 – 12 h 30 : module C1 - Communication et transmission**

**Identifier les différents types de communication dans le métier d'aide à domicile**

- > Répertorier les différentes situations de communication dans le métier d'aide à domicile
- > Susciter des échanges sur les difficultés de communication avec les personnes âgées
- > Connaître les manières de communiquer
- > Observer globalement les éléments favorables et défavorables à la communication

► **14 h 00 – 17 h 15 : module A2 - Alimentation et rythmes alimentaires**

**Identifier les facteurs de prévention de la dénutrition et protéger l'alimentation des personnes**

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant l'alimentation chez les personnes âgées
- > Savoir proposer des repas en cas de perte d'appétit ou de difficultés à manger
- > Connaître les facteurs de prévention de la dénutrition
- > Construire des réponses globales pour protéger l'alimentation des personnes âgées

## Jour 4

### ► 9h 00 – 12 h 30 : module M2 - Mobilité et activités physiques

#### **Identifier les facteurs de prévention des chutes et protéger la mobilité des personnes**

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant les pratiques de mobilité chez les personnes âgées
- > Connaître les facteurs de prévention des chutes
- > Élaborer une grille d'observation pour se déplacer en sécurité et convivialité
- > Construire des réponses globales pour protéger la mobilité chez les personnes âgées

### ► 14 h 00 – 17 h 15 : module S2 - Santé et autonomie

#### **Identifier les besoins spécifiques et protéger l'autonomie des personnes**

- > Identifier les facteurs facilitant et limitant l'autonomie des personnes âgées
- > Connaître les besoins de protection en termes de maladie d'Alzheimer
- > Se questionner éthiquement sur les droits et les libertés des personnes
- > Construire des réponses globales pour protéger l'autonomie des personnes

## Jour 5

### ► 9h 00 – 12 h 30 : module C2 - Communication et transmission

#### **Savoir communiquer pour protéger l'autonomie des personnes âgées**

- > Développer la négociation et l'argumentation en utilisant les jeux de rôle
- > Élaborer un plan de transmission en utilisant la ligne de positionnement
- > Connaître les repères pour communiquer de manière globale et positive
- > Construire des réponses pour protéger l'autonomie en communication des personnes

### ► 14 h 00 – 17 h 15 : module P2 - Pratiques professionnelles

#### **Savoir se positionner pour protéger l'autonomie des personnes âgées**

- > Répertorier les pratiques professionnelles protégeant l'autonomie de la personne âgée dans une approche globale et positive
- > Réfléchir sur la notion d'autonomie des personnes âgées
- > Évaluer la formation

**Démarche pédagogique :** Chacun des modules repose sur un cadre pédagogique conjuguant les quatre types de pratiques professionnelles et les différentes activités pédagogiques : les connaissances, les attitudes (savoir-être), les aptitudes (savoir-faire et le savoir-dire). Cette compétence est très importante dans la posture de l'aide à domicile pour transmettre des informations à la personne âgée, à l'aidant proche, à l'employeur et aux professionnels.

**Modalités d'évaluations :** vous serez évalué à la fin de chaque journée par des mises en situation en binôme. De plus, le formateur remplira une grille d'évaluation qui vous sera remise en fin de stage.

**Validation de la formation :** Formation non qualifiante. A la fin de la formation, si les objectifs sont atteints, il vous sera remis un certificat de fin de formation.

**Accessibilité :** La formation est accessible à tous. Cependant, si vous avez besoin de nous faire part de certaines informations, contactez-nous afin que l'on puisse faire le nécessaire.

**Contact :** Denis DAMOUR – 06 26 55 06 59 – [contact@dadom.fr](mailto:contact@dadom.fr)